

UNE ÉTUDE COMPARATIVE VA ÊTRE LANCÉE

L'Etat veut un état des lieux des écoles de mode

LA Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie vient de décider de lancer un appel d'offres pour la réalisation, d'ici à l'été, d'une étude comparative sur les écoles de création de mode, voire de gestion de la création, existant en Europe, aux États-Unis et au Japon. Mettant 40.000 € sur la table, le ministère veut faire établir un bilan-diagnostic des atouts et des points faibles, tant des cursus que des équipes pédagogiques. Et vérifier que, par rapport à leurs rivaux étrangers, les établissements français savent adapter leurs programmes aux besoins des employeurs qui recruteront leurs élèves.

Bien qu'estimant fondée la réputation mondiale de l'Institut français de la mode (*Ifm*) ou de l'École de la Chambre syndicale de la Couture parisienne, la Dge s'interroge : faudrait-il améliorer, voire développer, l'offre française de formation à la création ou plutôt privilégier partenariats et passerelles entre écoles existantes et réorienter leurs formations en les rapprochant davantage du monde de l'entreprise ?

Faire ainsi l'inventaire de l'existant pour pouvoir, ultérieurement, dégager de nouvelles synergies, Didier Grumbach, président de la Fédération française de la couture, du prêt-à-porter, des couturiers et des créateurs de mode, souscrit pleinement à cette idée. D'ailleurs, l'École de la Chambre syndicale de la Couture parisienne, sur laquelle se penchent les Drh de ses adhérents, n'a pas attendu les résultats de l'étude pour se rapprocher de l'École nationale supérieure des arts décoratifs (*Ensad*). «Ce partenariat entre établissements complémentaires leur permet déjà



JEAN-PIERRE MOCHO, PRÉSIDENT DE L'UFIH.
"En confrontant nos formations à celles d'ailleurs, on ouvre enfin le débat"

de doper les cursus respectifs de leurs promotions», rappelle-t-il.

Pour Jean-Pierre Mocho, président de l'Union des industries de l'habillement (*Ufih*) et de la Fédération française du prêt-à-porter féminin, ces passerelles re-

liant des écoles existantes sont bénéfiques, à condition toutefois que ces rapprochements n'entraînent aucune déperdition des savoirs respectifs des établissements. «Chaque école constitue un lieu de rencontres pour ses étudiants et leur permet de construire leur futur réseau relationnel, estime-t-il. Il est donc important que les promotions s'identifient à leur école et que celles-ci gardent leur identité.»

Mais inquiet de voir baisser le nombre de créateurs français de haut niveau, le responsable professionnel remarque que Paris, capitale de la mode, ne dispose d'aucun équivalent de la Central Saint Martin's College of Art & Design de Londres ni même des sections mode de l'École nationale supérieure des arts visuels La Cambre de Bruxelles et de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers. «Les créateurs issus d'écoles étrangères d'envergure internationale sont de plus en plus recherchés par les maisons de Couture françaises», note d'ailleurs l'appel d'offres du ministère de

l'Économie, ajoutant qu'«un déplacement de la capitale de la mode dans d'autres pays aurait un impact négatif important sur la mode française, sa renommée et ses exportations».

Jean-Pierre Mocho croit qu'il faut ins-

taurer un «modèle français» de formation sans copier les voisins. «En confrontant nos formations à celles d'autrui, on ouvre enfin le débat et on crée la possibilité de faire bouger le statu quo, note-t-il. Après cette mise à plat de l'existant, nous pourrions nous atteler à la tâche, valoriser les talents pédagogiques ou remédier aux carences. On pourra alors évaluer l'investissement initial et les coûts de fonctionnement qu'entraîneraient les changements et anticiper les besoins des professions.»

Former ainsi à Paris de nouvelles générations de créateurs français renforcerait-il les chances françaises à l'international ? Didier Grumbach est dubitatif à cet égard. Selon lui, si la créativité française s'exporte, c'est parce qu'elle sait dégager de la valeur ajoutée du fait de son style. Et cela grâce aux stylistes, qui démocratisent, par leurs collections de prêt-à-porter, les griffes de haute couture, mais aussi en valorisant, par leurs modèles, les marques et enseignes françaises. Loin de partager les critiques et craintes de la Dge, le président de la haute couture n'imagine pas un seul instant que, au-delà du budget de l'étude, le ministère remette la main à la poche pour opposer un rival à l'*Ifm*, dont il est l'autorité de tutelle.

«Commander une telle étude n'engage à rien, et surtout pas à financer ensuite une nouvelle école. En confiant son année consacrée à la création à Francine Pairon, fondatrice de l'Atelier mode de La Cambre, l'*Ifm* a aussi réussi l'exploit, unique, d'ôter les barrières entre créatifs et gestionnaires.» S'il admire ce travail, réalisé en dernière année, Jean-Pierre Mocho estime qu'il n'offre pas une formation pure à la création, mais davantage à sa gestion, le programme étant réservé à ceux qui se sont déjà formés... loin de Paris. Or, c'est bel et bien un cursus entièrement voué à la création de mode que le président de l'*Ufih* appelle de ses vœux.

Deux opinions tranchées que l'étude souhaitée par le ministère n'a pas fini d'opposer. Et Didier Grumbach de regretter que l'argent qui va être consacré à cette étude n'alimente pas plutôt les caisses des deux écoles publiques pour doper leurs forces.

CLAUDINE MEYER ●